

**REGLEMENT DU TOURNOI MINIMES DU PAYS DU COGLAIS  
BCPF SAINT-ETIENNE EN COGLES  
04 DÉCEMBRE 2011**

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBA
- Autorisation : *en cours*.
- Le juge-arbitre du tournoi est Laurent BOSGER.
- La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 30 novembre 2011.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible, en particulier lors de forfait de dernière minute.
- Les droits d'engagement sont de 2,50€ pour un tablèu.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- Les tableaux seront effectués le 30 novembre. Tout forfait après cette date devra être justifié (certificat médical) et ne sera en aucun cas remboursé.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.
- Tous les matchs se déroulent en volant plastique Mavis 300 à la charge des organisateurs. Si des joueurs désirent jouer avec des volants plumes, ceux-ci seront à leur charge.
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après trois appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre. Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les joueurs devant être présents dans la salle 40 minutes avant l'horaire indiqué. Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.
- Les joueurs ont droit à trois minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé. Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs désignés, les arbitres et le juge-arbitre.
- Le comptage des points se fait selon les nouvelles règles adoptées par la FFBA. Deux personnes maximums seront autorisées à rejoindre les joueurs pendant les arrêts de jeu.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, cette durée pourra être réduite avec l'accord des intéressés.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute » à l'exception du service où il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accident ou d'incident.

**Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.**

**Le comité d'organisation**

**Le juge-arbitre**